



Colloque annuel de droit pénal fiscal

Vendredi 23 septembre 2022

8h45 – 17h00

Déjeuner prévu sur place

Aix-Marseille Université

Faculté de droit et de science politique (site Schuman)

3 av. Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence

Salle des actes

L'Institut du Droit Pénal Fiscal et Financier (IDPF²) et la faculté de droit d'Aix-Marseille Université vous convient au grand rendez-vous annuel des professionnels du droit pénal fiscal.

Inscriptions

<https://my.weezevent.com/colloque-annuel-de-droit-penal-fiscal>



7 heures validées au titre de la formation continue des avocats

8h45

Accueil des participants – Petit déjeuner de bienvenue

9h15-9h30

Ouverture des travaux – Allocutions d'ouverture

Jean-Baptiste PERRIER, Professeur à Aix-Marseille Université, Doyen de la faculté de droit et de science politique

Clarisse SAND, avocat au Barreau de Paris et de Bruxelles, Présidente de l'IDPF²

9h30-10h45

Table ronde 1: Etats des lieux des nouveautés apportées par la loi fraude et loi pour la confiance dans l'institution judiciaire

Olivier NEGRIN, Professeur à Aix-Marseille Université et Directeur du DJCE

Marc SEGONDS, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Responsable du Master Droit Pénal des affaires publiques et privées

Invité surprise: un magistrat

10h45-12H30

Table ronde 2: Aspects criminologiques de la fraude et prospectives

Laurent THOUVENOT, Avocat au Barreau de Thonon-les-Bains, cabinet RTA Avocats

Philippe BONFILS, Professeur à Aix-Marseille Université, Doyen honoraire de la faculté de droit et de science politique

Jean-Luc ALBERT, Professeur à Aix-Marseille Université

12h30-14h00

Déjeuner

14h00-15h30

Table ronde 3: La gestion de la dualité procédurale

Jean-Christophe DUCHON-DORIS, Président du Tribunal Administratif de Paris,

Bénédicte de PERTHUIS, Première vice-Présidente adjointe du Tribunal Judiciaire de Paris,

Thomas MERCEY, avocat au barreau de Paris, cabinet Arsene Taxand

15h30-16H30

Table ronde 4: Regard européen sur la pratique française

Jean-Paul HORDIES, Avocat au Barreau de Paris et de Bruxelles, GEIE Alphalex Avocats

Clarisse SAND, avocat au Barreau de Paris et de Bruxelles, Hiro Avocats

Invité surprise: un avocat au conseil

16h30-17h00

Synthèse des débats

Thomas HEINTZ, avocat au Barreau de Paris, cabinet Bosco Avocats, et

Florent LOYSEAU DE GRANDMAISON, avocat au Barreau de Paris, cabinet LDG.

Faculté de droit et de science politique Aix-Marseille Université

3 avenue Robert-Schuman

